41e Année - N° 3111. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 8 Juin 1929

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

DOUZE francs par an

ETRANGER port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON

R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....1,25

Réclames (la ligne).....1,00

Commerciales (la ligne).....1,00

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gre à gré

LA CEINTURE ROUGE

Il est de règle après toute élection d'en commenter les résultats. Chaque Parti voit à sa façon, avec ses *lunettes propres* les décisions des électeurs et en tire les conséquences qu'il croit favorable à sa thèse. Dimanche dernier dans 17 cantons de la Seine a eu lieu le scrutin de ballottage pour l'élection des Conseillers genéraux.

On attendait avec impatience les résultats de ces circonscriptions dont l'ensemble a été appelée « La Ceinture Rouge» parce qu'elle entoure la capitale d'une population ouvrière dont les tendances collectivistes ne sauraient être niées par tout esprit de bonne foi.

Quel fut au juste le résultat de cette consultation ?

« Le mouvement à droite est très « net disent les organes réactionnaires. « En effet les candidats du B O P, Char- « bonnier, Capron, Routhier et Pégin- « nier sont battus respectivement à « Ivry, Charenton, Noisy-le-Sec et Van- « ves que l'on pouvait considérer jus- « qu'à ce jour comme la forteresse du « communisme. »

« Erreur grossière, répond *L'Huma- « nité*, sous la signature de Marcel « Legay, le parti communiste seul con- « tre tous gagne de plus en plus la « sympathie des travailleurs ».

Qui dit la vérité en l'occurence ?

Si l'on examine froidement les chiffres, sans esprit de parti, il faut reconnaître que la journée du 2 juin est plutôt pour le Parti communiste, une victoire qu'un échec. Ce parti avait dès le premier tour gagné plus de 20.000 voix sur les chiffres de 1925 en recueillant 32.442 suffrages. Au deuxième tour les candidats communistes ayant maintenu leur candidature conformément aux ordres du Comité central, ont recueilli 37.224 voix. L'augmentation est donc considérable. Renoult à Montreuil passe de 3356 à 4522 voix ; Capron à Charenton de 2422 à 3453 voix ; Péginier à Vanves de 3653 à 4445 voix et Mérinville à Villejuif de 3481 à 3737 voix et d'autres encore qui voient leurs suffrages du premier tour considérablement augmentés au second.

Comment diable expliquer ce phénomène devant les Sisteronnais éberlués par ces résultats ? Dans la banlieue parisienne les candidats communistes se maintiennent au second tour et voient leurs chiffres du premier tour augmenter de près de 50 o/o dans certains cas.

A Sisteron au contraire les candidats communistes appliquant la même tactique imposée par leur Parti ce maintiennent aussi au deuxième tour et voient leurs chiffres du premier tour passer de 120 voix à 46 suffrages soient une diminution de 62 o/o.

La raison est bien simple : la voici : La banlieue parisienne est habitée par une population *vraiment* communiste qui, à tort ou à raison, peu m'importe, poursuit implaccablement avec une énergie que l'on ne saurait méconnaitre, la mise en application des doctrines Marxistes. Le maintien de ses candidats au second tour n'est pas un maintien de façade, une comédie destinée à assurer le succès de telle ou telle personnalité. Non ! au contraire la propagande se renforce après le premier tour et produit pour leur Parti les heureux résultats que nous venons d'énoncer. — A Sisteron, au contraire, les communistes perdent entièrement de vue après le premier tour Karl Marx et ses doctrines ainsi que les ordres donnés par le Comité central de leur Parti. Il s'agit de savoir si au scrutin de ballottage c'est X ou Y qui sera élu et, que l'entente soit expresse ou tacite, leur choix est fait, même avant le premier tour ! Alors le gros de la troupe désertant les candidats du Parti se porte sur X ou Y dont elle assure le succès.

La conclusion c'est que les communistes de la banlieue parisienne sont des purs, de vrais doctrinaires. Ceux de notre localité, au contraire, ne sont que des mécontents, sans doctrine bien arrêtée, des communistes de 2me zone, quoi !

Leur tactique a replacé à l'Hôtel-de-Ville les amis de la puissante Société Alais-Froges-Camargue que le premier tour avait déboulonnés.

La liste Paret-Turcan doit en effet son succés ainsi que je l'ai démontré chiffres en main à la coalition du parti communiste avec les représentants d'une grande Société concessionnaire.

Je ne sais si les communistes sincères de Sisteron auront été très flattés de savoir leur bulletin de vote semblables à ceux des capitalistes ou de leurs sous-ordres qui étaient venus de fort loin pour remplir leur devoir électoral.

Ce que je sais en tout cas, c'est que lorsque l'on est porté au pouvoir par la conjonction des représentants des grandes Sociétés et de ceux qui se prétendent les ennemis irréductibles du Capital qu'ils veulent, disent-ils, supprimer, on est sûrement un " mal élu ".

Les membres de la liste Paret-Turcan sont dès lors sans conteste des " mal élus ".

EMILE GALICI

Conseiller municipal de Sisteron.

CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES-ALPES.

RUBRIQUE DU COMBATTANT

Le Congrès de Manosque

Les anciens combattants bas-alpins ont, pour la première fois à Manosque dimanche dernier montré qu'ils avaient eux aussi des revendications à faire valoir.

Dés 9 heures la salle des Variétés s'emplissait et lorsque le Congrès s'ouvrait 350 à 400 ex-poilus environ écoutaient silencieusement les différents orateurs officiels parmi lesquels nous citerons MM. Roux, président de la Fédération Bas-Alpine des A. C. ; M. le Préfet des B-A. ; Honnorat et Perchot, sénateurs ; Baron et Gardiol députés, Robert, maire de Manosque, Bouquier, maire de Digne et président de l'Amicale des A. C. de cette ville ; tous les présidents des Amicales du département. M le Sous-Préfet de l'arrondissement de Forcalquier était présent également.

M. Arnaud, délégué de la Fédération de l'Isère sollicité par la Fédération bas-alpine, était venu apporter le charme de sa parole, la valeur de sa documentation et de sa compétence, donnait de nombreuses explications sur le projet de loi Boyer, député, concernant la retraite du Combattant qui la porte à 500 francs et dont seuls bénéficieront les porteurs de la carte du combattant. Nous publions ci-dessous le texte intégral de la proposition Boyer qui est incorporée au budget des finances de 1930.

PROPOSITION DE LOI

Article 1. — Une retraite annuelle et viagère est servie par l'Etat aux anciens combattants et militaires ou marins titulaires de la carte de Combattant.

Article 2. — Le droit à la retraite est ouvert à l'âge de 50 ans révolus. Le montant de la retraite est fixé uniformément à 500 francs par an.

Article 3. — N'ont pas droit à la retraite les militaires qui auront subi au cours de la campagne une condamnation, crimes prévus par le code de justice militaire, sauf application des lois d'amnistie.

Article 4. — Un réglement d'administration publique déterminera les modalités d'application de la présente loi.

Ce texte de loi mis au vote trouve l'unanimité de tous les assistants. Ensuite différents vœux émis par les Amicales demandant certains avantages pour les A. C., modifiés et coordonnés, sont mis en lecture et soumis aux votes. Tous sont adoptés après discussion.

Le conférencier M. Arnaud, donne de longs détails sur les différentes modalités pour l'obtention de la retraite, on sait que quelques-unes de ces modalités consistaient à établir une pension par graduations selon le nombre de mois passés au front et l'âge du combattant, mais, dit M. Arnaud, la Fédération générale des A. C. ; la Semaine du Combattant et toutes les grandes Associations des A. C. se sont mises d'accord pour accepter le texte de la loi Boyer qui sera soutenu par tous les députés anciens combattants et par nombre de parlementaires y compris ceux des Basses-Alpes puisqu'il nous en ont donné l'assurance à ce Congrès

Ce texte de loi est actuellement déposé sur le bureau de la Chambre.

Le succès de M. Arnaud fut complet et les applaudissements ne lui furent pas ménagés.

La bonne tenue du Congrès mérite d'être signalée, chaque poilu avait conscience du moment et, s'est dans le calme et la dignité que se déroula cette grandiose manifestation.

A midi 30 la séance était levée et après la dégustation d'un rafraichissant apéritif tous les A. C. se rendaient à l'Hôtel de Versailles où étaient servi un succulent repas, auxquels s'étaient joints M. le Préfet, MM. les Sénateurs Honnorat et Perchot ; MM. Baron, Gardiol, députés ; de Courtois, président du Conseil général et M. le Sous-Préfet de l'arrondissement. Le repas excellement servi par le vatel réputé Sauvecanne, fut très cordial et empreint d'une grande camaraderie.

Au dessert, M. le Préfet prononça un discours où il assura les anciens combattants de l'appui du gouvernement. M. Robert, conseiller général et Maire de Manosque, en quelques mots souhaite la bienvenue aux congressistes ; un silence se produit, M. André Honnorat, sénateur, ancien ministre, se dresse, et prend la parole, s'adressant aux combattants il dépeint la triste situation de la France meurtrie dans l'après-guerre, son relèvement, sa résurrection par le travail. L'éminent homme d'Etat parle des accords de Washington et du pacte Kellog pour finalement promettre aux poilus tout son concours et son appui auprès du gouvernement pour hâter le vote de la retraite du combattant à laquelle dit-il, ils ont bien droit. Une salve d'applaudissements retentit de toutes parts et M. Honnorat s'assied heureux et satisfait d'avoir retenu l'attention des assistants en leur disant des choses réelles et d'une haute portée morale.

Puis M. Perchot parla longuement de la situation présente : de la loi Loucheur et des habitations à Bon Marché. Il assura également les poilus de toute sa sollicitude. M. Baron succéda à M. Perchot et chiffres à l'appui fit le dénombrement de la richesse publique et demande l'impôt sur le revenu pour fournir au budget les ressources nécessaires afin de permettre aux combattants de toucher à l'âge de 50 ans la retraite pour laquelle tant de réunions sont données dans toute la France et que bientôt le parlement votera. Des applaudissements saluent la fin des discours des deux orateurs.

Voici le tour de M. Gardiol, député de Castellane ; le plus naturellement du monde, sans exclamation ni geste déplacés, il retrace les souffrances endurées par les soldats de la grande guerre et annonce que 16000 bas-alpins furent mobilisés et qu'il y eut 4000 victimes environ. Le député de Castellane parla tant et si bien que lorsqu'il eût fini son allocution il fut applaudi à outrance par toute l'assistance.

A M. Gardiol, succède M. de Courtois, président du Conseil général des B-A qui apporte aux vieux soldats le salut des membres de l'Assemblée départementale et les assure de la sympathie de cette Assemblée.

Pour terminer M. le Préfet, en souvenir des nombreuses victimes de la guerre demande à tous de vouloir bien observer la traditionnelle minute de silence. Ce qui fut fait.

Puis ce fut la sortie, de petits groupes se formaient et commentaient les événements de la matinée. A ce moment avait lieu la fête du quartier de Soubeyran et chacun assista au défilé du magnifique corso qui se déroulait.

Il résulte de cette imposante manifestation que tous les parlementaires donnérent aux A. C l'assurance de leur dévouement le plus absolu pour l'obtention de leurs justes revendications. Mais cependant pour rendre justice à la vérité et d'un avis unanime disons que MM. Honnorat sénateur et Gardiol député furent les deux orateurs qui surent le mieux rester loin de toute démagogie et d'une profession de foi pour dire aux poilus des choses réelles et du plus pur bon sens. Ce qui leur valut de chaleureuses félicitations.

En terminant félicitons M. Raoul Roux, président de la Fédération, ainsi que ses excellents collaborateurs pour la bonne organisation de ce Congrès.

Pour mémoire indiquons que jusqu'ici 3700 cartes ont été délivrées et que seulement 1500 inscriptions ont eu lieu dans les Amicales. Il y a donc encore des combattants qui ne se sont pas fait inscrire. Qu'ils se hâtent la retraite s'avance.

M.-P. LIEUTIER,

Président de l'Amicale des A. C. de Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

Congrès Départemental de la Fédération Bas-Alpine des Mutilés et Eprouvés de la Guerre

Ce grand congrès aura lieu dimanche 16 juin à Digne sous la haute présidence d'honneur de M. le Préfet des Basses-Alpes ; de M. le maire de Digne conseiller général, Président de l'Amicale des anciens combattants ; de MM. Honnorat et Perchot, sénateurs, et de nos représentants à la chambre des députés ; de M. de Courtois, président du conseil général, et des divers chefs de service dont le dévouement à la cause des Mutilés et éprouvés de la guerre est largement connu.

M. Nicolaï, délégué de l'Union Fédérale que nous avons eu le plaisir d'écouter et d'applaudir, il y a trois ans à Sisteron, nous apportera les paroles réconfortantes pour nous aider à poursuivre la tâche ingrate et délicate que les dirigeants des associations ont assumés.

Nous aurons également à ce congrès le plus grand plaisir de gouter le charme de la parole de notre ami Bremond Président d'honneur de la F. D. Bas-Alpine qui bien qu'éloigné de nous, se fera un plaisir d'assister à notre congrès.

Déjà, le dimanche 2 juin le conseil de la F. D. réuni à Manosque a mis au point et adopté les vœux qui seront présentés au congrès ; Il a été également approuvé après lecture faite des divers rapports qui y seront présentés et de plus, comme il n'était pas trop tard, mais qu'il était grand temps que le conseil de la fédération s'occupa des avantages réservés aux anciens combattants, Veuves, Orphelins et ascendants de la guerre en vertu des lois de 1923 et du 28 décembre 1928, il fut après les explications claires et précises données par le camarade Colomb, décidé par le conseil de la Fédération de la création immédiate d'une Association de Mutuelle-rétraite des anciens combattants, veuves, orphelins et ascendants de la guerre du département des Basses Alpes

Les statuts de ce nouveau groupement établis par M. Colomb après avoir été lu, furent approuvés à l'unanimité et à cette heure sont déposés à la Préfecture pour légalisation.

Une commission provisoire fut nommée ; Président : Colomb, président d'honneur fondateur de la F. D. Bas-Alpine des Mutilés ; vice-président : M. Buffet-Delmas, président de la F. D. ; Trésorier : M. Bonnefoi, président de la société des Mutilés de Manosque ; Trésorier-adjoint : M. Isoard, trésorier de l'association des mutilés de Manosque Secrétaire Général : M. Lombard, prédent de la société des mutilés de Digne; Secrétaire-adjoint, M. Delvoux, président de la société des Mutilés de Céreste et de Reillanne ; MM. Nevière, président de la société des Mutilés de Valensole, Avérent, président de la société de Volx, et Julien Elie de Sisteron, sont nommés membres du Conseil de la Fédération.

Il n'est point douteux que vu l'importance de la question des Mutuelles-retraites qui sera amplement développée au congrès par M. Colomb, qui en est le rapporteur, tous les mutilés, anciens combattants, veuves, orphelins et ascendants désireux de connaitre les avantages qui leurs sont réservés, se feront un devoir d'y assister.

Pour faciliter les membres de l'Amicale des mutilès de Sisteron qui assisteront au congrès, des dispositions seront prises pour qu'au retour un service d'autobus soit organisé de façon à leur éviter l'arrêt de St-Auban.

Pour ceux qui avant le 10 juin se seront fait inscrire, ils seront certains d'avoir une place réservée au retour du Congrès, à partir de la gare de Malijai à Sisteron leur permettant ainsi d'être rentrés chez eux au plus tard à 7 heures du soir.

ŒUFS FRAIS GARANTIS
portant la date du jour de ponte
VIGNET VICTOR
aviculteur à St-Pierre-le-Bas, route de Salignac à 1900 mètres du Pont de la Baume.

Un nouveau grand Quotidien

On nous annonce la parution pour le 10 Juin d'un grand journal quotidien : LA REPUBLIQUE, nouvel organe du Parti radical et radical-socialiste, publié sous la haute direction de MM. Edouard Daladier, chef de ce grand parti et de M. François de Tessan.

LA REPUBLIQUE publiera dans chaque numéro des articles des représentants les plus autorisés de nos idées et aussi des chroniques signées des spécialistes les plus réputés sur l'actualité littéraire et scientifique. Il sera un journal aussi complet que possible, vivant, ardent, prêt à défendre toutes les causes de justice, de progrès et de paix internationale

Nous souhaitons longue vie et prospérité à notre grand confrère.

(SISTERON-JOURNAL)

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Congrès de la Mutualité.

Le dimanche 16 juin, un grand congrés mutualiste aura lieu à Forcalquier. Il est placé sous le patronnage de M. le Préfet, des élus du département et la municipalité de Farcalquier.

Ce Congrès est organisé par les soins de la société de Secours Mutuels de Forcalquier, de son dévoué président M. Pascal et de Mme Massot-Devèze, présidente de la Fédération mutualiste des B-A.

Nous invitons les mutualistes Sisteronnais (Messieurs et Dames) à se rendre aussi nombreux que possible au Congrès de Forcalquier tant par courtoisie pour les mutualistes Forcalquièrens qui sont venus nous voir l'an dernier et qui méritent notre empressement à leur rendre visite, que dans le but de s'instruire sur le fonctionnement de la plus grande loi sociale de notre époque, loi qui intéresse directement ou indirectement tout le monde. Prière aux Dames et Messieurs appartenant aux deux sociétés de S. M. de Sisteron de se faire inscrire au plus tôt, avant le 12 juin dernier délai chez Mme et M. Lieutier, libraires, secrétaires.

Les organisateurs n'ont rien négligé pour que le Congrès de Forcalquier ait une influence heureuse sur la bonne application de la loi des Assurances Sociales dans notre département.

Un banquet amical aura lieu sous les ombrages séculaires de la Louette et dont le prix est fixé à 20 fr. par personne, café compris.

Nous publierons dans notre prochain No le programme de cette journée.

A Vendre : Machine à tricoter en bon état. S'adresser au bureau du Journal.

Concert Eugène Reuchsel.

C'est jeudi 13 juin, à 20 h. 45, salle des Variétés Cinéma que nous entendrons cet incomparable artiste et la cantatrice Jeanne Valette.

Cette soirée unique dans les annales de notre ville sera le plus grand succès de la saison. La location est ouverte aux Variétés, nous recommandons aux retardataires de se hâter s'ils veulent avoir les dernières bonnes places.

Musique. — Aimablement invités par la municipalité de Château-Arnoux à l'occasion de sa Fête Patronale du 23 juin, Les Touristes des Alpes participeront à l'éclat des fêtes de notre voisine.

A cette occasion un programme nouveau est mis à l'étude, MM. les musiciens sont priés de suivre assidument les répétitions.

Un concert sera donné en ville le samedi soir, veille du départ.

AVIS. — Monsieur Jean GALVEZ taxis à Sisteron, informe sa clientèle que depuis le 5 juin, le nommé Pierre MARINO n'est plus employé chez lui comme chauffeur.

Soutien Fraternel des P. T. T.

Ont gagné un lot au tirage du 8 mai les numéros suivants vendus à Sisteron.

278.246 : Une paire de boucle d'oreille fantaisie à M. Figuière Désiré.
278 379 : Un encrier de bureau fantaisie à Mlle Bernard Simone.
278.412 : Une parure de boutons doublée or à M. Durand.
278.523 : Un collier perles blanches à M. Truphème Benoit.

Nos félicitations aux heureux gagnants. Nous rappelons que les distributions des lots se fera au siège social, 12, rue St-Merri, à Paris du 25 mai au 25 août inclus, contre remise des numéros gagnants.

Libéralités. — Notre compatriote M. Firmin Bérard, ancien banquier à Sisteron, actuellement à Monte-Carlo, de passage dans notre ville, dans une visite qu'il a bien voulu nous réserver, a versé entre nos mains la somme de 10 fr. au bénéfice de la musique et celle de 15 fr au bénéfice de la société de Secours mutuels des hommes, sociétés auxquelles M. Bérard a appartenu et appartient encore.

Les fonctions dirigeantes que nous occupons dans ces deux sociétés nous ont autorisé à remercier notre compatriote de son geste généreux.

Avis. — *M. POHER à l'honneur d'informer le public qu'il vient de prendre la direction du* **Restaurant de Provence**, *route de Noyers géré actuellement par M. Moyne La maison se recommande par sa cuisine soignée pour repas de Noces et de famille. Elle prend également des pensionnaires.*

M. Lieutaud, notaire à Volonne a une grande écurie à louer, rue longue Andronne ; à vendre une villa neuve avec petit domaine, 40.000 frs. et diverses maisons avec jardin à Volonne.
S'adresser à M. Lieutaud.

Hyménée. — A l'occasion du mariage de M. Aimé Michel, négociant à Sisteron avec Mlle Angèle Latil, fille de M. Albert Latil, ancien négociant en notre ville et petite fille de feu M. Louis Latil, ancien maire de Sisteron, M. Michel Benjamin, père du fiancé, a versé les sommes de 100 francs en faveur de la caisse des mutilés et 100 frs. au profit des vieillards de notre hospice.

Nos vifs remerciements au nom des intéressants bénéficiaires et nos meilleurs souhaits de prospérité et de bonheur aux jeunes époux.

A VENDRE - *Voiture 4 roues ; Rateau de cheval.*
S'adresser au bureau du journal.

Vol, — Une personne s'est appropriée indument une lessiveuse dans un jardin particulier du Gand. Cette personne est connue ; elle est prévenue que si dans un délai de 48 heures la lessiveuse n'est pas remise en place elle recevra la visite du commissaire de police qui ira verbaliser. Donc attention.

Feuille de Muriers A VENDRE.
S'adresser au bureau du Journal.

VARIETES - CINEMA
Samedi et Dimanche
La Frontière Humaine
avec la grande vedette Anita Stewart.
Film de toute beauté
Un homme un peu là
Comique
Orchestre symphonique et Jazz
Prix ordinaire des places.
Bientôt : *La Tournée Massilia.*

Le papier ver-à-soie est en vente à l'imprimerie-librairie **Lieutier.**

A CÉDER
pour raison de santé **Distillerie Moderne** à lavande et au marc.
S'adresser à M. Honnorat.

A LOUER
magasin et appartements.
S'adresser à M. BEC, chaussures, Sisteron.

ATTENTION !
C'est au numéro 21, Rue Droite, en face la Belle Jardinière qu'est transféré le Dépôt de la Teinturerie Niçoise.
Mme MARGAILLAN, dépositaire.

REMERCIEMENTS

Les familles Marcelin TRUCHET, Louis TURREL, Aubin CHABAUD, Emmanuel CHABAUD, Edouard HUGUES et Léon HUGUES adressent à leurs parents, amis, connaissances et à la délégation des *Touristes des Alpes*, l'expression de leur reconnaissance pour les témoignages de sympathie qu'elles ont reçu à l'occasion du décès de

Mlle Adrienne Truchet

décédée aux Bons-Enfants (Peipin) le 28 mai 1929 à l'âge de 20 ans.

Articles de pêche en vente à la librairie-imprimerie Lieutier.

Etat - Civil

du 1 au 7 Juin 1929

NAISSANCES

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES

DÉCÈS

Léonide-Elisabeth Gaubert, veuve Gallissian, 74 ans, rue Mercerie.

A. E. G. Deutschewerche Actiengesell, de Berlin demande représentants actifs, sérieux et très tenaces pour relancer sur marché français appareil brevété intéressant tous commerçants, industriels et artisans des départements des Alpes-Maritimes, Hautes et Basses Alpes. Mois de début 2 500 à 2.800 prouvès. Possibilités devenir organisateur pour vente si capacités Se présenter ou écrire du Vendredi 7 au mercredi 12 juin à Monsieur Bélarès, Hôtel de Calais, Rue Chauvin, Nice.

Aux asthmatiques

De tous les remèdes connus, aucun ne calme et ne guérit aussi rapidement que la poudre Louis Legras. Elle dissipe, en 45 secondes, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, essouflement oppression, toux de vieilles bronchites rhumes négligés, suites d'influenza de pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a obtenu la plus haute récompense à l'exposition Universelle de 1900.

Une boîte est expédiée contre mandat de 4 fr. 50 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, à Paris.

Crédit à l'Epargne.

La chance continue à favoriser l'agence de Sisteron de cette société de capitalisation au tirage du 3 juin le N° 110570 tarif D, est sorti à 1.000 francs à M. Zorne Paul, hôtel à Authon.

CREDIT à L'EPARGNE
Fondé en 1886
Société de Capitalisation à forme mutuelle
Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat
La plus ancienne de toutes les Sociétés similaires

Exposition Internationale de Paris 1909 : **Diplôme de Grand Prix.**
Exposition Internationale de Strasbourg 1923 : **Médaille d'Or.**
Exposition Nationale de Nantes 1924 : **Hors Concours.**

Siège Social : En son immeuble :
11, Place Bellecour, LYON

Ses opérations permettent de constituer **Un CAPITAL** de 1.000 francs en 15 ans ; versement 5 francs par mois ; de 2.500 francs en 20 ans : versement 10 francs par mois pendant 15 ans ; de 5.000 francs et 10.000 francs en 20 ans ; versements 20 francs et 40 francs par mois pendant 18 ans.

Tirage mensuel pouvant procurer le remboursement immédiat du capital assuré.

Pour renseignements et souscription s'adresser à M. **ESCLANGON** *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(B.-Alpes).*

© VILLE DE SISTERON

La nouvelle **CITROEN**, 10 CV C 4, dont on dit tant de bien possède tous les avantages de la voiture parfaite.

Suspension, reprises d'accélération, vitesse.

L'économie qu'elle procure en frais d'impôts, assurances, faible consommation d'essence, d'huile, et frais d'entretien très réduit. La classe au premier rang des voitures utilitaires. Demandez à l'essayer à l'agent :

Francis JOURDAN, avenue de la gare, Sisteron

qui se fera un plaisir de vous piloter a l'allure qui vous plaira et sur la route que vous choisirez.

LES USINES CITROËN

tout en poursuivant la fabrication de la 10 cv 4 cylindres, ont présenté au dernier Salon de l'Automobile une 6 cylindres surprenante de perfection et de bon marché. Elles mettent ainsi à la portée de tous, les avantages jusqu'ici réservés aux acheteurs de voitures de prix très élevé. La 10 CV 4 cylindres, type C-4 et la 14 CV 6 cylindres, type C-6, resultent d'une conception nouvelle de l'automobile : le châssis et la carrosserie Tout-Acier, assemblés plus intimement, etudiés dans leurs actions réciproques, forment un ensemble rationnel parfaitement équilibré. La voiture désormais homogène, indéformable, possède une stabilité et une tenue de route inégalables, même aux allures les plus rapides et sur les chemins les plus mauvais. La voie est sensiblement augmentée. Les carrosseries soigneusement profilées, sont élargies et surbaissées, sans que la hauteur intérieure ait été diminuée. Un nouveau capot allongé relie harmonieusement le radiateur plus élancé à la carrosserie et donne à la voiture une ligne particulièrement élégante. Le silence a été obtenu par la suppression complète des vibrations, l'équilibrage de plus en plus rigoureux des organes en mouvement, le régulage des portées et la fixation du moteur au châssis par des cardans caoutchouc.

DEMANDER NOTICES ET CATALOGUES A LA SOCIÉTÉ ANONYME **ANDRE CITROEN** CAPITAL 400.000.000 DE FRANCS 143, Quai de Javel PARIS OU A L'UN DE SES 5.000 AGENTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Camionnette, 500 kg charge utile . . .	20.600 frs.
Chassis, 1000 kg charge utile . . .	18.890 -
Conduite Intérieure luxe, 4 places très confortables .	25.600 -
Berline 4 places, grand luxe . . .	25.600 -

Vente à crédit en 12 et 18 mensualités.

Etude de Me **Jean ESMIEU**
Notaire à SISTERON
Successeur de Me ROUBAUD
et gérant de l'étude de Me LABORDE.

PURGE
d'hypothèques légales

Suivant acte reçu par Me **Esmieu**, notaire à Sisteron, le vingt-huit février mil-neuf-cent-vingt-neuf, Monsieur Joseph-Charles **Bontoux**, avocat et propriétaire, demeurant à Sisteron, a VENDU à Monsieur **Tron** Désiré, docteur en médecine, demeurant à Sisteron, un **batiment** sis à Sisteron, quartier de la Coste, composé de deux **écuries** et de deux **greniers** au-dessus, ainsi que le terrain y attenant.

Copie de cet acte a été déposée au greffe du Tribunal civil de Digne, et notification de ce dépôt a été faite suivant exploit de Me **Bertrand**, huissier à Sisteron, du vingt-deux Mai dernier à :

1° Madame Marie-Jeanne Julie **Brun** épouse dudit Monsieur **Bontoux**, demeurant ensemble à Sisteron.

2° Audit Monsieur **Bontoux** comme exerçant les droits et actions de Madame **Brun** son épouse.

3° Et à Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal civil des Basses-Alpes, en son parquet, sis Digne, au Palais de Justice.

Cette insertion a pour but de purger l'immeuble vendu de toute hypothèque légale non inscrite.

Jean ESMIEU.

A LOUER
VILLA MEUBLÉE

Cinq pièces, bien exposée, 2 kilomètres de la ville de Sisteron. Facilités de communication. — S'adresser au bureau du journal.

CABINET DENTAIRE
E. CASAGRANDE

10 — Place de l'Horloge — 10
SISTERON — (Basses-Alpes)
Le jeudi, cabinet ouvert à Saint-Auban

Les cafés, F. LATIL, en boite, sont en vente à Sisteron chez M. Paul Latil, épicier, route de Noyers.

Cabinet Dentaire
A. SILVY
CHIRURGIEN - DENTISTE
Le Jeudi et le Vendredi.
2, *Rue Paul Arène* — SISTERON.

A LOUER à Saint-Barthélémy, **FERME**, quartier de l'Adrech, à 1 km. 500 de Sisteron. *S'adresser à* **M. BEC**, *chaussures, à Sisteron.*

Sisteron-Electricité

Fournitures Générales pour l'Electricité
Grand Choix de lustres fer forgé
Abat-jours —o— Suspensions
Fers à repasser 110 et 220 volts
Lampes Monowatts et Demiwatts de tous voltages

INSTALLATIONS
et Réparations Garanties

L. BOCCARON, ELECTRICIEN
4, Traverse de la Place, SISTERON — (B-A)

GRANDS MAGASINS MODERNES AUX
DAMES DE FRANCE
78, Boulevard Gassendi -:- DIGNE

Actuellement Grande Vente Réclame de Literie et Meubles

VENTE AU COMPTANT OU AVEC FACILITES DE PAIEMENTS

Représentants Régionaux :
Mme IMBERT, rue Saunerie, SISTERON,
Mlle TRUCHET, rue de l'Eglise, LARAGNE.
Téléphone N° 48 — Chèq, postal 61 72

BANQUE DES ALPES

société anonyme au capital de 5 millons
Ancienne Banque
(CHABRAND et P. CAILLAT)

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours : **Embrun. Laragne. Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon** (Ste-Catherine) **Veynes**

BUREAUX AUXILIAIRES : GUILLESTRE (Lundi) SERRES (Samedi) La MOTTE-du-CAIRE LUS-la-CROIX-HAUTE L'ARGENTIERE (samedi) BRIANÇON-VILLE

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts
Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de PARIS, 44, Bd SÉBASTOPOL. En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne**, sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement**.

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à M **GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

SISTERON, lundi 10 Juin, Hôtel des Acacias.
MANOSQUE, 11 Juin, Hôtel Pascal.

BUVEZ L'EAU MINÉRALE de SAINT-PIERRE-D'ARGENÇON
GARANTIE NATURELLE
Exempte de gazéificaion artificielle R. C. Gap N° 1468
Pour renseignements, écrire au Directeur de la Source de St-Pierre d'Argençon (H-Alpes)

le papier vert à soie est en vente à l'imprimerie Pascal Lieutier

Location d'Automobiles
Voitures fermées et confortables
TAXIS ALIBERT
Rue de Provence -- à côte du casino
Téléphone 80 **SISTERON.**

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRÈRES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

AGENCE DES AUTOMOBILES

RENAULT

Pour chacun, le modèle de grande marque qui convient à ses besoins et à son budget.

les 6 CV.

Chassis nu industriel . . .	13.600 frs.
Carrosserie Commerciale, 400 kg. .	17.600 «
Conduite Intérieure, 4 places . .	19.900 «
Conduite Intérieure, 4 places, *Luxe*	21.500 «

Une gamme complète :
6 cv. — 8 cv. — 10 cv. — 15 cv. — etc.. etc... jusqu'au Camion 7 tonnes 1/2 primé par le *Ministère de la Guerre.*

LES SIX CYLINDRES MONASIX ET VIVASIX

RENAULT

MODÈLES 1929 LIVRÉS DÈS MAINTENANT

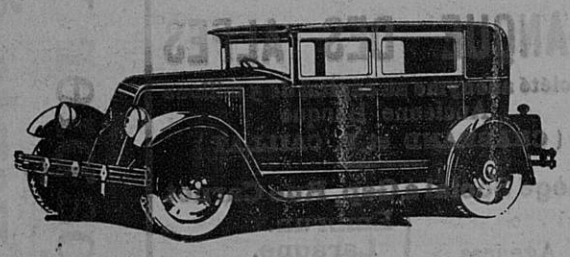

Les MONASIX et VIVASIX RENAULT 6 cylindres sont les voitures de tourisme qui répondent le mieux aux exigences du jour.

Leurs démarrages francs, leurs reprises nerveuses, leur souplesse de marche, leur douceur de direction, leur freinage inégalé grâce à leur servo-moteur de freinage, leur confort parfait, leur ont valu la faveur marquée des automobilistes avertis.

PRIX DES MODÈLES	MONASIX	VIVASIX
Torpedo	25.500 Fr.	35.500 Fr.
Conduite Intérieure	26.500 -	36.800 -
Berline	----------	36.800 -
Conduite Intérieure 7 places	----------	39.800 -

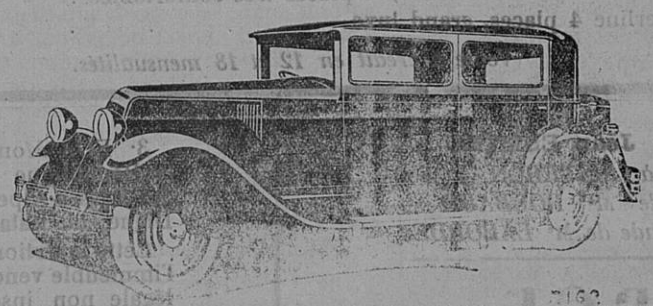

RENAULT, 53, Champs-Élysées - PARIS, et BILLANCOURT (Seine)

NOTA

Nous informons nos clients, propriétaires de voitures CITROEN, que notre atelier moderne avec son outillage perfectionné, demeure à leur entière disposition pour effectuer toute réparation aux meilleurs prix.

Parmi nos approvisionnements en *pièces de rechange*, pour les diverses marques d'autos possédées par nos nombreux clients, celui de CITROEN, que nous continuerons à conserver avec son assortiment complet, permettra toujours l'échange rapide de toutes pièces défectueuses.

Le Gérant

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire,

© VILLE DE SISTERON